

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 20

Artikel: La Société de demain et la recherche scientifique
Autor: Roussy, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

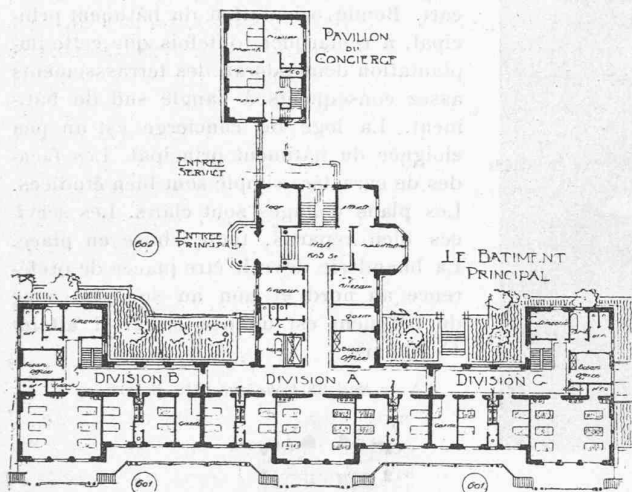
Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

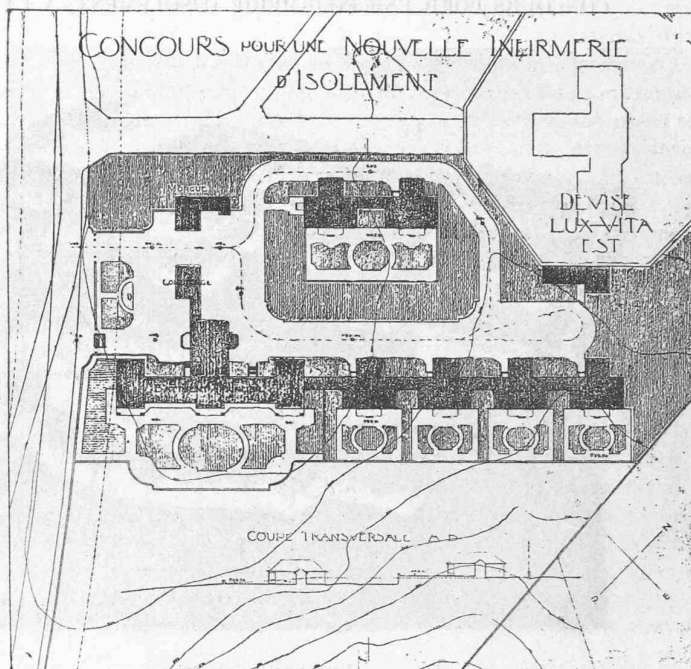
CONCOURS POUR UNE INFIRMERIE D'ISOLEMENT À LAUSANNE

III^e prix :

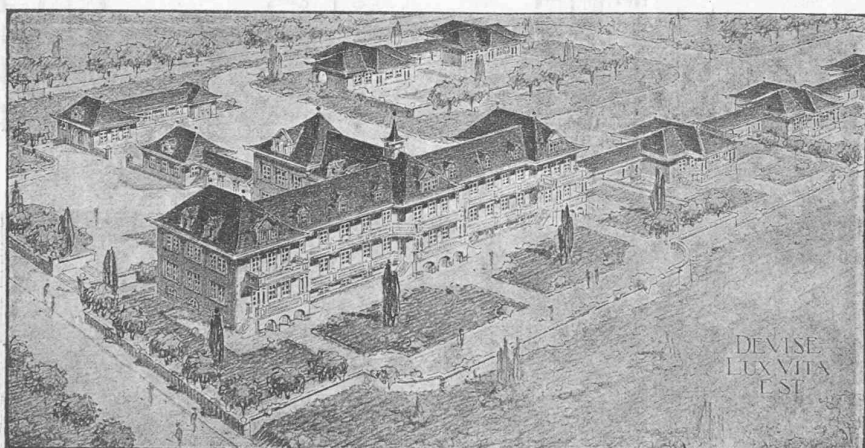
projet « Lux vita est » de M. Longchamp, architecte,
à Lausanne.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan de situation. — 1 : 2500.



Vue à vol d'oiseau.

III^e prix « Lux vita est ».

Le groupement des pavillons d'isolement est intéressant. Toutefois l'auteur de ce projet aurait dû prévoir une différence de niveau entre les pavillons 1, 2 et 2, 3 pour tenir compte de la dénivellation du terrain.

Le bâtiment principal est bien orienté, toutefois il est placé trop près de la route principale. Le pavillon du concierge, quoique indépendant est bien en liaison avec le bâtiment principal. Les escaliers des divisions B et C manquent de développement. Le service de la cuisine au sous-sol est bien compris. La buanderie devrait être placée au nord et non au sud. Les façades est sont simples, mais elles manquent d'originalité. Les galeries prévues au sud ne sont pas demandées dans le programme. Elles sont dangereuses pour la contagion. Le cube du bâtiment principal est élevé, il atteint 16 375 m³.

(A suivre.)

La Société de demain et la recherche scientifique.

Sous ce titre, le journal français *Le Temps* publie les réponses aux questions suivantes qu'il a posées à diverses personnalités scientifiques en vue :

- 1° Qu'augurez-vous du sort de la recherche scientifique dans la société de demain ?
- 2° Quelle influence estimez-vous que puisse avoir, de façon générale, l'évolution sociale actuelle sur les études supérieures ?
- 3° Quels moyens préconisez-vous pour assurer la continuation de la recherche scientifique et le recrutement du personnel indispensable ? — D^r H. B.

Nous reproduisons ci-dessous la réponse d'un de nos compatriotes, sauf erreur, M. le D^r B. Roussy, professeur au Collège de France, dont les conceptions nous paraissent dignes de la méditation de ceux que préoccupe le développement de la recherche scientifique dans notre pays.

« Depuis 1901, j'ai publié un volume et trois mémoires sur les questions posées par le *Temps*, tant elles m'ont toujours préoccupé.

Sans jouer au prophète, on peut faire remarquer que l'histoire de l'évolution des classes sociales nous permet de prévoir que l'immense classe des salariés, manuels ou intellectuels, sera de plus en plus instruite et mieux organisée.

Sans doute, les masses des salariés sont beaucoup plus préoccupées d'améliorer leurs conditions matérielles, que celles, si déplorables, de la recherche scientifique.

Cependant, remarquons que théoriciens et praticiens qui dirigent leurs aspirations s'autorisent hautement, à tort ou à raison, de la science, de la science sociale surtout.

Il suffira donc, semble-t-il, d'éclairer dirigeants et dirigés sur les dangers de la fausse science, la puissance de la vraie

science et la nécessité des recherches qui la créent, pour obtenir satisfaction.

Le dernier des ouvriers manuels ne méconnaîtra jamais que l'ignorance ou l'erreur sont les sources de notre impuissance, de notre faiblesse et de la plupart de nos maux, tandis que le savoir pratique et théorique est la source de nos activités fructueuses, de la puissance et de la richesse.

Aussi ne suis-je pas sérieusement inquiet sur le sort de la recherche scientifique dans la société de demain.

Peut-être sera-t-elle plus délaissée qu'aujourd'hui. Mais ce délaissement ne pourra être que passager.

Etant donné ses tendances réalistes actuelles, il est probable que la société en évolution sera portée à favoriser les « études supérieures » positives, plutôt que les autres (théologie, métaphysique, etc.) qui, malgré tout, doivent être laissées libres de se développer et de se transformer.

Quoi qu'il arrive, dans l'avenir, il semble difficile que l'organisation de la recherche scientifique soit plus défectueuse que celle de notre époque, où ceux qui la cultivent, cette recherche, sont presque toujours très peu ou pas payés, encouragés, honorés. Méconnus et délaissés, presque sans ressources expérimentales, dans des laboratoires trop exigus, insalubres, parfois croulants, privés de garçon de laboratoire, leurs efforts sont paralysés.

Les exemples ne sont pas rares au Collège de France, et surtout à l'Ecole pratique des hautes études.

Aussi, assurer la continuité de la recherche scientifique, telle qu'elle est, ne saurait suffire. Il faut lui donner une réorganisation vaste et puissante.

On peut imaginer différents plans de réorganisation, mais tous doivent comprendre les questions ci-après :

1° Tous les investigateurs doivent être choisis dans l'élite intellectuelle. Leur recrutement doit pouvoir se faire parmi les femmes, naturellement curieuses et chercheuses.

Pour être reconnus aptes à l'investigation, ils doivent être, surtout, animés nettement de l'esprit de recherche et d'invention, ainsi que d'une solide force de caractère qui les préserve du découragement en face des difficultés de la recherche.

2° Les investigateurs choisis devraient pouvoir, au besoin, compléter leurs aptitudes dans une école préparatoire de méthodologie, création nouvelle dont il est facile d'imaginer l'organisation ;

3° L'investigateur actuel n'ayant presque aucune garantie pour son avenir, il est nécessaire de faire des statuts qui lui assurent une existence honorable et aisée, ainsi qu'un avancement hiérarchique et honorifique, tout en lui permettant de se consacrer entièrement à la recherche scientifique ;

4° Il faut remplacer les vieux laboratoires malsains et insuffisants par de vastes instituts spéciaux, où rien ne manquera de ce qui sera nécessaire, où de nombreux investigateurs reconnus capables, quels que soient leurs titres, qualités ou origines, pourront travailler en commun ou isolés, être conseillés et aidés.

Groupons ces instituts, afin qu'ils puissent s'entraider facilement. Rivalisons avec nos amis et alliés, les Américains qui, en quelques années, ont su créer, à Chicago ou à Berkeley, un très grand nombre de centres de recherches scientifiques puissamment organisés.

Dans mon volume de 1901, *les Progrès de la science et leurs volontaires délaissés*, j'ai proposé de créer une organisation semblable, quoique moins vaste, sur l'emplacement de la Halle aux vins, que l'on pourrait combiner avec le Muséum d'histoire naturelle ;

5° Les riches industriels, commerçants, agriculteurs, etc., tous les riches, devraient être invités souvent à fonder ou à

doter des instituts ou des laboratoires de recherches. Ils pourraient poser ou accepter des problèmes à résoudre ;

6° Un programme de recherches pourrait être présenté aux investigateurs, tout en les laissant libres de prendre ailleurs le problème à résoudre, selon leur inspiration ;

7° Un puissant budget des recherches scientifiques devrait être fondé pour satisfaire leurs exigences, souvent très grandes ;

8° Sur la demande des intéressés (instituts, industriels, etc.), des investigateurs pourraient être détachés, à titre temporaire ou définitif, dans les centres industriels ou autres, pour y faire les recherches jugées nécessaires ;

9° Après une critique sévère, les travaux de chaque investigateur devraient être publiés sous son nom ;

10° Un service d'enquêteurs chargés de rechercher partout et de recueillir les méthodes techniques intéressantes, les progrès qui en résultent, les problèmes importants mis à l'étude, etc., devrait être créé ;

11° Un bureau de renseignements scientifiques devrait rassembler et classer tous les documents (publications, plans, images, outils, appareils, rapports, etc.) rapportés par les enquêteurs.

Certes, on pourrait ajouter encore bien des desiderata. Il faut s'arrêter. Mais en terminant, faisons remarquer que notre France victorieuse se doit à elle-même d'organiser la conquête du progrès scientifique, comme elle a organisé la conquête du droit et de la liberté dans la terrible guerre qui vient de se terminer.

Son prestige, ses intérêts l'exigent autant que la justice qu'elle doit à ses savants. »

Docteur B. ROUSSY.

La normalisation dans l'industrie suisse.

La conduite des travaux de normalisation a été confiée par décision de l'Association des Constructeurs suisses de machines (V. S. M.) à la S. A. Brown, Boveri & C^{ie}, qui invite tous les intéressés, ceux aussi qui ne sont membres ni de l'association même, ni d'une association participante, à collaborer à ce travail en soumettant des propositions et en faisant part de désirs ou d'expériences propres. Le texte de la circulaire, où l'Association communique sa décision à ses membres, est le suivant :

Aux Membres

de l'Association suisse des Constructeurs de machines.

Ref. : Commission de normalisation VSM.

Le président vous a fait part à l'assemblée générale du 2 août 1918 que, sur l'initiative de deux maisons affiliées, l'association a commencé l'étude et la réalisation des problèmes communs de normalisation. Dans ce but, elle a institué une commission spécialement chargée de la poursuite de ces travaux. Nous portons à votre connaissance les noms des membres de la commission et le programme de travail.

Le comité de l'association a chargé en son temps des spécialistes des maisons représentées dans le comité de procéder au choix d'une commission et a ratifié le 2 août les propositions que ces spécialistes lui soumièrent après mûres réflexions. Suivant ces propositions, la Commission de Normalisation de l'Association suisse des Constructeurs de machines, appelée plus brièvement Commission de Normalisation VSM, se compose de maisons membres de l'association ou, plus exactement, de leurs délégués, qui représentent en même temps une région de la Suisse (arrondissement) et une des branches importantes de l'industrie (division industrielle).